

AR Prefecture

083-218300887-20260331-2026006-AR
Reçu le 03/04/2026

Commune de Néoules

S.A.

Extrait du registre des arrêtés du maire**Arrêté permanent n°2026-006 du 31 03 2026****Arrêté du maire n° 2026-006
Portant maintien dans l'emploi fonctionnel de directeur général des services**

Le maire de la commune de Néoules,

VU le Code général de la fonction publique ;**VU** les dispositions relatives aux emplois fonctionnels dans la fonction publique territoriale ;**CONSIDERANT** le renouvellement du conseil municipal ;**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer la continuité du service public et le bon fonctionnement de l'administration communale ;**ARRÊTE****Article 1 :**

Madame Nathalie ESPOSITO est maintenue dans ses fonctions de directeur général des services de la commune.

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter du 20 mars 2026.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et transmis au représentant de l'État.

Article 4 :

Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Néoules, le

Fait à Néoules, le 31 mars 2026

Le maire

Sophie ABOUDARAM

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Notifié le 03/04/2026

